Les routes sur Alger bloquées

Cheminots, les ravages d'une grève sauvage

Page 2

Supporters de la JSK

Nouvelle démonstration de force pour le départ de Hannachi

Page 24

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3593 - Mercredi 17 juin 2015–Prix:10 DA

Problème de traitement par la radiothérapie

Boudiaf se donne un délai de deux ans

Page 3

François Hollande à Alger

Les leçons d'une visite

Page 2

Examens et trabendistes du savoir

Par Nadjib Stambouli

Les deux principales clefs (ou verrous, c'est selon) pour l'université ou le lycée, Bac et BEM, ont été essayées dans la serrure de passage et, bien avant les résultats et la conférence d'évaluation programmée pour juillet, une halte sur le rétroviseur autour de ces deux examens ne serait pas superflue. Alors que tout le monde, candidats, profs, parents d'élèves, pensait naïvement que la triste expérience de l'année dernière ne se reproduirait plus jamais, force a été d'admettre que le mot "fraude" est encore une fois celui qui a auréolé de sa triste hideur l'atmosphère régnant sur le Bac et, à un degré moindre, sur le BEM. En passant, il serait injuste de continuer sur ce thème sans saluer l'effort de candidats à part, handicapés ou détenus, qui vaille que vaille continuent à déployer des efforts plus que méritoires pour mériter de réussir à arracher ce que les jeunes journalistes appellent, pas toujours à tort, "le fameux sésame". Cette histoire de fraude, il est vrai sans en arriver aux violences et agressions sur enseignants constatées l'année dernière, par delà l'aspect moral condamnant toute forme de triche et de tromperie sur niveau et compétence, est en fait l'indicateur le plus fiable, l'aune la plus fidèle pour mesurer l'état de déliquescence avancée, la situation de coma dépassé dans lequel se meut, si ce n'est se meurt, le système éducatif algérien. Suite en page 3

Avec le «oui» des députés pour les licences d'importation

Premier acquis de Benyounès face aux barons de l'import

Ph > Mehdi B./J. A.

Après un débat houleux, le projet de loi sur les opérations d'importation et d'exportation a été adopté hier à la majorité par l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière, ce qui est une «victoire pour l'Algérie», selon les propos du ministre du Commerce, Amara Benyounès.

Page 3

Sécurisation pendant le ramadhan

La Gendarmerie nationale met en service «un plan spécial»

Page 4

Spectacle de Ahmed Chawki à Constantine

Ambiance festive et public nombreux pour la pop star marocaine

Page 13

François Hollande à Alger

Les leçons d'une visite

Clôturant sa visite d'Etat de quelques heuses en Algérie, François Hollande a tenu lundi en soirée à l'hôtel El Aurassi une conférence de presse au cours de laquelle il a d'emblée déclaré que sa visite «n'est pas une visite de plus, mais une visite importante». Il a expliqué l'avantage de cette visite éclair : «Un déplacement que je voulais bref mais efficace».

Par Meriem Benchaouia

Se prêtant au jeu des questions des journalistes, le président français a recentré les débats autour des défis qu'Alger et Paris devront relever ensemble à travers la déclaration d'amitié signée entre les deux parties. Clôturant sa visite d'Etat de quelques heuses en Algérie, François Hollande a tenu lundi en soirée à l'hôtel El Aurassi une conférence de presse au cours de laquelle il a d'emblée déclaré que sa visite «*n'est pas une visite de plus, mais une visite importante*». Il a expliqué l'avantage de cette visite éclair : «*Un déplacement que je voulais bref mais efficace*». «*L'avenir c'est de travailler ensemble pour la Méditerranée qui nous unit*», a-t-il ajouté. C'est en réponse à une question sur son état de santé et ses capacités à discuter et diriger le pays que le président français a reconnu au Président Bouteflika «*une grande maîtrise intellectuelle*» après un entretien de près de deux heures. «*C'est rare de rencontrer un chef d'Etat qui a cette alacrité, cette capacité de jugement*», a ajouté le chef de l'Etat français. «*Je ne suis pas médecin (…), mais ce que je peux vous dire c'est que la qualité de la discussion que nous avons eue pendant près de deux heures était particulièrement intense et particulièrement élevée*», a-t-il estimé. Et d'ajouter : «*Il a toutes les capacités pour apporter sa sagesse et son jugement pour régler les crises de ce monde. Je le dis vraiment avec sincérité et franchise*». «*Sur le plan physique, je confirme qu'il ne peut pas se déplacer facilement*», mais «*il a toutes les capacités, et il l'a montré, pour apporter sa sagesse et son jugement pour régler les crises du monde*», a assuré le président français. Pour autant, il n'a pas souhaité s'avancer au sujet de «*ce qu'il peut faire pour l'Algérie*». Dans ce sens, M. Hollande a estimé que sa relation personnelle avec le Président Bouteflika va renforcer les relations algéro-françaises dans les différents domaines. «*Cela est très important, cette relation personnelle que j'ai pu établir avec le Président Bouteflika va nous permettre de renforcer nos liens sur les plans économique, culturel et humain*», a-t-il souligné. Le chef de l'Etat français a précisé que cette «*relation personnelle*» va également permettre aux deux pays d'apporter les «*mêmes propositions*» concernant «*la résolution des crises et le rétablissement de la paix et la sécurité dans la région et dans le monde*». Qualifiant de «*substantiel*» son entretien avec le Président Bouteflika, M. Hollande a indiqué avoir évoqué également les questions liées aux «*relations bilatérales, au partenariat économique, au développement et aux échanges humains*». «*La situation en Libye et au Sahel et la lutte contre le terrorisme ont été aussi évoquées lors de cet entretien*», a-t-il ajouté.

Ph/E. Soraya/J.A.

Une relation «confiante, fructueuse et chaleureuse»

«*Ce que je retiens (...) entre la France et l'Algérie, c'est une relation confiante, fructueuse et chaleureuse, notamment sur le plan économique*», a également déclaré le président français. Il ne manquera pas non plus de rappeler que «*quand j'ai fait ma première visite, j'avais dit ce que je devais dire sur le passé, les mémoires, les moments de souffrance, aujourd'hui, on doit se tourner vers l'avenir*». Evoquant les discussions qu'il a eues avec le Président Abdelaziz Bouteflika et le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, il a fait savoir qu'elles avaient porté sur l'évaluation des relations politiques et économiques depuis décembre 2012, date de sa première visite d'Etat en Algérie. Cette évaluation a fait ressortir des «*progrès significatifs*», a indiqué le président français, en citant comme exemple les projets de partenariat conclus ou déjà concrétisés avec le constructeur automobile Renault et les deux groupes Alstom et Sanofi. Il a alors considéré que le partenariat économique et commercial bilatéral n'avait pas cessé de se renforcer grâce au travail du Comité de haut niveau établi par les deux pays, qui est aussi chargé de faire le point, chaque année, sur les actions engagées en matière d'investissements et de partenariats. Sur ce point, M. Hollande a révélé qu'un projet d'implantation en Algérie d'une usine du constructeur de véhicules Peugeot était «*en discussion avancée*» et que les deux parties algérienne et française travaillent pour faciliter l'installation de cette unité. «*Cette implantation aura des conséquences positives aussi bien pour l'économie algérienne que française*», a-t-il avancé, estimant que Renault «*a donné l'exemple*» dans ce créneau de partenariat. «*Nous voulons attirer des investisseurs français en Algérie et même des investisseurs algériens en France. Les PME* (françaises) *particulièrement sont les bienvenues en Algérie*», a-t-il noté.

Total revient, Peugeot en discussion avancée avec l'Algérie

Le chef d'Etat français a dit avoir aussi évoqué avec M. Sellal d'autres projets de partenariat avec le groupe pétrolier Total dans les domaines énergétique et d'industrialisation. A la question de savoir si les projets de Total en Algérie porteraient aussi sur le domaine des hydrocarbures non conventionnels tel le gaz de schiste, M. Hollande a répondu que «*Total est venu pour mener pas simplement des discussions sur le gaz de schiste mais aussi sur d'autres projets énergétiques*». Aussi, le Président Hollande a fait état de discussions avancées entre Peugeot et le gouvernement algérien pour l'implantation d'une usine automobile en Algérie. «*Peugeot est effectivement en discussion avancée pour installer une usine. Elle aura des conséquences pour l'économie algérienne et l'économie française. Les véhicules seront destinés à la région*».

«Aujourd'hui, nous sommes entièrement tournés vers l'avenir»

Invité par la presse à revenir sur l'attitude de la République française sur les crimes du colonialisme, Hollande a déclaré qu'aujourd'hui «*nous sommes entièrement tournés vers l'avenir*». «*J'avais dit ce que je voulais dire lors de la visite d'Etat en 2012 sur le passé, sur la souffrance du peuple algérien et sur la colonisation*», a-t-il répondu, estimant qu'«*aujourd'hui, nous sommes entièrement tournés vers l'avenir et vers ce que nous pouvons faire davantage, avec lucidité et la volonté d'être à la hauteur des espoirs de nos populations*».

En outre, interrogé sur la mort ou non du chef d'Al Qaida au Maghreb, Mokhtar Belmokhtar, lors d'une attaque américaine menée en Libye, François Hollande n'a pas confirmé. «*Je ne peux pas confirmer cette information parce qu'on n'a personne sur place pour nous la donner*». Mais, a-t-il précisé, «*nos propres services nous avaient informés que Belmokhtar était en Libye, où l'opération a eu lieu. Il y a une forte probabilité qu'il était sur le site qui a été ciblé. Il est vrai que sa mort a été donnée à plusieurs reprises, il y a aujourd'hui un faisceau d'informations qui confirme cette annonce, c'était un terroriste parfaitement violent et parfaitement sanguinaire*». A une question sur son silence sur la décapitation de quatre Saoudiens alors qu'il se trouvait en visite officielle en Arabie saoudite, Hollande dira : «*Chaque fois que je me déplace, où que ce soit, j'évoque les questions des droits de l'homme et la démocratie de façon à ne rien dissimuler, je l'ai fait en Arabie saoudite*».

M. B.

Les routes sur Alger bloquées

Cheminots, les ravages d'une grève sauvage

La poursuite de la grève des conducteurs des transports ferroviaires commence à peser sur les routiers et les transports en commun et crée ainsi un grand bouchon sur les routes d'Alger, avant-nous constaté durant la journée d'hier. Les routes sont bloquées, les embouteillages qu'on pensait pouvoir éviter après la fin de l'année scolaire 2014-2015 sont toujours constatés et tout cela à cause des trains ! En effet, les trains sont encore à l'arrêt à la gare de l'Agha comme à celle d'Hussein Dey où l'accès est fermé aux voyageurs. La grève des conducteurs de trains et contrôleurs de la Société nationale des transports ferroviaires est entrée hier dans son troisième jour, sans qu'une solution ne soit dégagée pour mettre fin à un débrayage qui a perturbé le transport de voyageurs et de marchandises. Le porte-parole de la Coordination nationale des cheminots, Zoubir Balamane, a indiqué dans une déclaration que la seule revendication consiste à faire bénéficier les cheminots d'une nouvelle classification des postes. En grève depuis dimanche, les cheminots de la banlieue d'Alger ont décidé de poursuivre leur mouvement jusqu'à satisfaction de leur revendication. M. Balamane a précisé que le corps des cheminots mécaniciens, agents de trains, contrôleurs, chefs de train, conducteurs de trains et agents de gare y compris les aiguilleurs, «*n'a jamais demandé l'annulation des examens de sécurité et leur seule demande consiste à faire bénéficier les cheminots d'une nouvelle classification des postes*». Rappelant que l'ancienne classification datait de l'ère coloniale (1943), M. Balamane a fait remarquer qu'un accord avait été conclu en 2009 avec la direction générale de la SNTF pour une nouvelle classification mais «*n'a pas été appliqué à ce jour*». «*Pour ce qui est des examens de sécurité, nous les avons passés et nous sommes contre leur annulation*», ont affirmé des cheminots qui se sont rassemblés à la gare d'Agha. «*Nous voulons avancer dans notre carrière, nous demandons une nouvelle classification des postes, c'est notre droit*», ont-ils ajouté en colère. La direction générale de la SNTF avait affirmé lundi «*n'avoir reçu aucune revendication*» sur ce mouvement social. A la direction générale de la SNTF, on est pourtant catégorique : «*Cette grève n'a aucune relation avec des revendications sociales ou salariales. Elles est syndico-syndicale*». Une source responsable à la direction de la SNTF a expliqué à l'APS que «*les véritables raisons de ce débrayage sont à rechercher dans la volonté de certains conducteurs de trains de passer l'examen de sécurité, mais sans y être soumis*». «*Pour avoir l'examen de sécurité des trains, il faut, et c'est une exigence, que le chauffeur de train soit soumis effectivement à cet examen. On ne peut donner cette certification à de conducteurs de trains qui n'y ont pas été soumis. C'est impossible*», ajoute la même source. A la gare d'Agha comme à celle d'Hussein Dey, l'accès est fermé aux voyageurs. Les trains sont à l'arrêt, a-t-on constaté. Cette grève est la seconde en un mois, après celle observée le 15 mai dernier, déclenchée par les conducteurs de trains et contrôleurs. Cette grève a, par ailleurs, sérieusement affecté le transport dans la banlieue algéroise, où des dizaines de milliers de travailleurs ont dû recourir au système «D» et au covoiturage pour rallier leurs bureaux dans la capitale à partir de Blida, Thenia, Réeghaia, Rouiba, Tizi Ouzou, El Affroun, Boufarik et El Khemis.

Thinhinene Khouchi

Avec le «oui» des députés pour les licences d'importation

Premier acquis de Benyounès face aux barons de l'import

Après un débat houleux, le projet de loi sur les opérations d'importation et d'exportation a été adopté hier à la majorité par l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière, ce qui est une «victoire pour l'Algérie», selon les propos du ministre du Commerce, Amara Benyounès.

Par Nacera Chennafi

Les députés ont dit oui hier au projet de loi sur les opérations d'importation et d'exportation et même le Parti des travailleurs qui s'est vu refuser toutes ses propositions d'amendement a validé ce texte au côté des partis de la majorité, à savoir le FLN et le RND, alors que les islamistes représentés dans l'Alliance verte ont dit «*non*». Une fois ce texte validé par le Conseil de la nation et son parution au «*Journal officiel*», le gouvernement passera à l'application. Il sera question de mettre en place les licences d'importation et d'exportation et un contrôle des produits importés qui ne sera plus effectué de manière administrative, mais plutôt avec l'application des normes. Pour Benyounès, le débat à l'APN autour de ce projet de loi était démocratique soulignant ce qu'il a qualifié de «*petits*» dépassements. Le ministre a tenu à réaffirmer que le principe de la «*liberté*» est fondamental dans le commerce extérieur sachant que les députés du Parti des travailleurs, dans la majorité de leurs propositions d'amendement, ont remis en cause cette liberté dans l'action de l'importation et ont appelés au contrôle de l'Etat et la préservation de la production nationale. A ce propos, certains députés du PT ont évoqué «*l'évasion fiscale, l'importation de produits de mauvaise qualité et la perte de 3 milions de dollars annuellement en matière de commerce extérieur*». Dans une déclaration à la presse en marge de l'adoption du projet de loi sur les opérations d'importation et d'exportation, Benyounès a indiqué qu'il «*ne vit pas cette adoption comme une défaite ou une victoire, comme un combat ou un conflit avec l'Assemblée nationale*». À ses yeux, «*c'est une assemblée pluraliste où il y a eu un débat libre, démocratique et transparent et comme nous sommes en démocratie, la majorité a eu le mot de la fin*». Interrogé sur la liste des produits concernés par les licences d'importation, le ministre indiquera qu'elle sera définie à travers une commission mixte comprenant les ministères du Commerce, de l'Agriculture, de l'Industrie et des Finances. Une fois le texte validé par le Conseil de la nation, «*c'est cette commission qui délivrera la licence*», a expliqué Benyounès qui a ajouté que «*dans le commerce externe, le principe sera la liberté et l'exception sera la licence*». Il est à noter que la commission des affaires économiques de l'APN a introduit trois amendements. A ce propos, on peut citer l'article 3 qui ouvre la voie à une possibilité d'appliquer des barrières quantitatives et qualitatives ou des mesures de contrôle dans le cas d'importation ou d'exportation des produits dans le cadre de la législation en vigueur. Il y a aussi l'article 6 amendé qui stipule qu'il y a possibilité de «*mettre des autorisations d'importation et d'exportation des produits afin de gérer toute mesure en vertu de la loi et des conventions internationales dans lesquelles l'Algérie est membre*». Il est à souligner que ce projet de loi recadre avec plus de précisions une ordonnance de 2003 et apporte, selon ses initiateurs, une meilleure définition au concept de la licence. Le texte note que «*les opérations d'importation ou d'exportation de produits se réalisent librement*» mais sans préjudice des règles relatives à la morale publique, à la sécurité et à l'ordre public, à la santé des personnes et des animaux, à la faune et à la flore, à la préservation des végétaux et des ressources biologiques, au patrimoine historique et culturel et à l'environnement. D'autre part, des mesures de restriction peuvent être mises en œuvre pour conserver les ressources naturelles épuisables, lorsque ces mesures sont appliquées conjointement avec les restrictions à la production ou à la consommation. Il faut dire que le marché algérien est inondé de produits contrefaits importés, une réalité que personne ne peut nier. Et selon Benyounès : «*Ce phénomène a pris une ampleur considérable ces dernières années, notamment avec la mondialisation des échanges commerciaux et l'ouverture de notre économie*». **N. C.**

Ply/B. Mehdi/I. A.

Problème de traitement par la radiothérapie

Boudiaf se donne un délai de deux ans

La radiothérapie est une phase de traitement qui met à rude épreuve des cancéreux qui bataillent pour un rendez-vous aux délais convenables. Cette appréhension de rater sa guérison à cause des problèmes liés à la radiothérapie devrait toucher à sa fin dans deux ans. C'est, en tout cas, la promesse déclarée par le premier responsable de la Santé, Abdelmalek Boudiaf. Intervenant lundi à Blida en marge de l'inauguration de la maison des malades, réalisée par l'association «Lueur d'Espoir» de Djelfa, pour l'accueil des cancéreux, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a déclaré que l'opération de rénovation des centres anti-cancer permettra d'éliminer, d'ici à une année et demi à deux ans, au plus tard, le problème de traitement par radiothérapie des malades atteints du cancer. «*La prise en charge des cancéreux se fait actuellement sur la base des dernières innovations en matière de traitement thérapeutique et à l'aide d'équipements performants*», a indiqué le ministre. Le dossier de prise en charge des cancéreux est l'une des priorités du programme du président de la République et fait l'objet, à cet égard, d'une attention particulière, a ajouté M. Boudiaf, précisant qu'il existe une réelle volonté des autorités du pays à prendre en charge toutes les pathologies graves, à l'instar du cancer, le sida, le diabète et les ma-ladies cardiovasculaires. Pour le ministre, un diagnostic, profond et fiable, des pratiques sanitaires, ainsi que la mobilisation de l'ensemble des partenaires, sont indispensables pour engager des réformes en mesure de rendre encore plus performant notre système de santé. Le ministre a annoncé, par ailleurs, qu'un projet de Méga Téléthon «*au stade de maturation*», expliquant que l'organisation de cet évènement, prévu à la prochaine rentrée sociale, vise à susciter une large prise de conscience au sein de la société sur les dangers du cancer.

Le désarroi des cancéreux

L'adage algérien qui dit que «*ne sens la braise que celui qui marche dessus*» trouve tout son sens pour ce qui est de toutes les entraves et mésaventures des cancéreux aux cours du processus de leur traitement. Il ne s'agit pas de remettre la volonté d'améliorer la prise en charge du ministre en question ni d'ignorer des efforts entrepris par son département dans ce sens mais au-delà de la volonté et des efforts, il y a une réalité triste et dur à supporter de la part des malades. Ce n'est un secret pour personne, même pour les responsables du secteur, que ce n'est pas donné d'avoir un rendez-vous pour le traitement de la radiothérapie. L'incapacité des centres anti-cancer (CAC) existants de prendre en charge un nombre de patients de plus en plus nombreux fait renvoyer ou éloigner les délais de la prise en charge par la radiothérapie pour une maladie n'ayant aucune tolérance vis-à-vis des retards. Il suffit de passer une heure dans les salles d'attente des consultations ou de traitement du CPMC d'Alger ou à n'importe quel CAC à l'échelle nationale pour se rendre compte du cauchemar que vivent les patients pour se trouver une place pour la radiothérapie. Pour les malades et leurs proches, il s'agit d'«*une double bataille, celle de la maladie et celle de la lutte pour se faire soigner, on peut avoir les moyens pour la première mais pas forcément pour la seconde*». En fait, trouver une place pour la radiothérapie est trop épuisant pour des patients abattus d'apprendre qu'ils sont atteints du cancer qui, par l'effet des idées reçues, est synonyme de «*mort*». Dans une réponse qu'il avait donnée à la presse sur la prise en charge par la radiothérapie, le professeur Ahmed Bendib, chef de service sénologie du CPMC a déclaré :«*Nous le vérifions, au quotidien, avec les nombreux malades qui nous sollicitent régulièrement pour que nous les "casions" dans des centres de radiothérapie, mais en vain. Les rendez-vous sont toujours éloignés. Ce n'est pas moi qui le dis, mais ce sont bien les malades que nous recevons*».

Les conditions sont aussi dures pour le personnel de la santé

Les difficultés et pression qu'ont les professeurs pour la prise en charge des malades et pour un cadre de travail adéquat sont également un problème à solutionner. A défaut de trouver les responsables auprès desquels s'exprimer, les malades accusent généralement le personnel médical de tout et de rien, sous l'effet de la douleur, de la négligence ou du mauvais accueil. Cette réalité faite montre de la difficulté de la situation pour les médecins, accusés également de travailler sur la base des connaissances personnelles mais qui aussi travaillent dans une tension et pression lourde avec un nombre important de malades qui dépassent les moyens mis en place pour la prise en charge. En fait, tout comme les malades, le personnel de la santé est lui aussi dans l'attente d'une amélioration des conditions de travail tout comme les patients qui s'attendent à une meilleure prise en charge.

Yasmine Ayadi

EDITO

Examens et trabendistes du savoir

Suite de la page une

Le vrai coupable, ce n'est ni le candidat qui redouble d'ingéniosité pour utiliser, en les dissimulant de manière astucieuse qui en soi mérite tous les lauriers, les techniques de pointe d'internet et de son téléphone mobile, ni le prof complice au mieux par négligence au pire par intérêt direct, ni bien sûr Benghebrit, un ministre n'ayant pas vocation de garde-chiourme, mais bien le système éducatif dans sa globalité. Ce système, c'est un ensemble de moyens humains (enseignants et personnels alentour) et matériels (établissement, équipements et outils pédagogiques) s'articulant autour de la raison d'être de ces mêmes moyens, le programme scolaire, à son tour s'imbriquant avec la façon d'être diffusé en classe. Bien des secteurs en Algérie ne sont pas éligibles aux médailles du mérite ni à la pulsion de pavoiser sous le sceau de l'euphorie, méritant plus d'être inscrits sur le tableau noir que le rose, mais sans conteste, l'Education nationale est le domaine où se constate le fossé le plus béant entre dépenses consenties par l'Etat d'une part, et nullité absolue des résultats, d'autre part. C'est bien beau, diriez-vous, de dresser ce genre de constat, qui fait les beaux jours des discussions au café du commerce mais, à défaut de se complaire dans les jérémiades et les critiques stériles, "que faire" ? Chaque chose en son temps, et d'abord tenter de contenir, pour les années à venir, la récidive de la fraude qui éclabousse toute l'Education nationale et, par extension, toute la crédibilité de l'Etat, et ce, en ne s'arrêtant pas à la promesse de sanctions exemplaires, mais en les appliquant avec rigueur. Ensuite, et c'est là une des hypothèses, sans aucunement chercher à justifier la fraude, il n'est pas exclu que les candidats qui se sont adonnés à cette pratique, n'ont cherché qu'à rattraper leurs camarades favorisés par les cours particuliers, privilège qu'ils ne peuvent pas, faute de moyens financiers, s'offrir pour être à niveau. Cette honteuse pratique des cours particuliers est la pire injure administrée à l'esprit de l'école publique, par des enseignants sans foi ni loi, qui exercent par ce biais un chantage éhonté sur les élèves, les obligeant de fait à y venir et y trouver ce que ces mêmes profs se gardent bien d'enseigner en classe, pour tout le monde. Tout le monde sait que ces enseignants, qui méritent moins ce titre que celui de trabendistes du savoir, vont jusqu'à louer des appartements, voire des hangars pour se livrer à ce trafic, sur le dos de l'élève et de la bourse de ses parents, et au vu et au su des pouvoirs publics. Une tentative d'y mettre le holà a certes été lancée, mais sitôt annoncée, sitôt la mesure d'interdiction a été remisée au placard aux oubliettes, les décideurs ayant eu plus peur de la grève qui se profilait et de l'entorse à la paix sociale en général, que des impacts désastreux sur tout le système éducatif engendré par le maintien de ces tristements célèbres cours particuliers. Autrement dit, les pouvoirs publics, dans ce système éducatif, protègent tout, sauf l'élève. Et pourquoi voudriez-vous que l'élève, va-t-il respecter un pouvoir qui se soucie plus des enseignants trabendistes que de son cursus scolaire, et ne se livrerait-il pas aux délices condamnables de la fraude ? **N. S.**

Sécurisation pendant le ramadhan

La Gendarmerie nationale met en service «un plan spécial»

La Gendarmerie nationale a annoncé hier la mise en service d'un plan «spécial» pour la sécurisation des zones urbaines et suburbaines ainsi que du réseau routier de son territoire de compétence pendant le mois de ramadhan 2015.

Par Salem K.

«*A l'occasion du mois de ramadhan, le commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place un plan de sécurité spécial pour la sécurisation des zones urbaines et suburbaines ainsi que le réseau routier en son territoire de compétence»,* a indiqué la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

«En vue de garantir la sécurité et la tranquillité publiques, il a été procédé au renforcement des mesures à caractère préventif et répressif, adoptées précédemment en mettant en place des dispositifs sécuritaires supplémentaires (brigades territoriales, brigades de sécurité routière, sections de sécurité et d'intervention) afin de concrétiser la présence permanente et continue sur le terrain et garantir la surveillance efficiente du territoire et du réseau routier», a-t-elle précisé.

«Coïncidant avec le début des vacances d'été, période qui connaît un afflux progressif des estivants et des touristes, la densité de la population se concentre dans les espaces publics et des plages créant un grand mouvement de circulation au niveau des réseaux routiers et des festivités sur les plages, notamment avec l'installation des camps de vacances et l'organisation des fêtes et de programmes de loisirs», a relevé la même source.

La Gendarmerie nationale a précisé que *«le mois sacré du ramadhan qui coïncide, cette année, avec la saison estivale, connaîtra lui aussi une activité supplémentaire, notamment durant la nuit au niveau des lieux et endroits de loisirs et de détente».*

S'agissant du dispositif de sécurité au niveau des frontières terrestres, la même source a relevé qu'*«il a été procédé à l'intensification de la surveillance et des patrouilles sur les frontières afin d'empêcher et limiter la contrebande de produits alimentaires, notamment pour préserver la stabilité du marché national et éviter les pénuries causées par la contrebande de produits subventionnés vers l'étranger et avorter toute tentative de contrebande de marchandises et de produits alimentaires vers le territoire national afin de préserver la santé publique et l'économie nationale».*

Concernant la préservation de la santé publique et dans le cadre des missions de police économique, les unités territoriales de la Gendarmerie nationale implantées à travers les communes du pays et vu leur déploiement *«procèdent au suivi et contrôle des produits de large consommation au niveau des marchés et des commerces, compte tenu de sa disponibilité et son prix et transmettent des rapports immédiats à propos de tout manque ou hausse des prix aux autorités concernées, afin qu'elles prennent les mesures juridiques qui s'imposent».*

Ph/DR

Tout en rappelant que *«le numéro vert 10-55 demeure au service des citoyens en cas de demande de secours ou d'intervention»,* la Gendarmerie nationale affirme la mise en service d'un site électronique de préplainte (https://ppgn.mdn.dz), qui va permettre d'envoyer des plaintes à distance via l'Internet.

«Les services de la Gendarmerie nationale œuvrent, à travers ses dispositifs opérationnels fixes et mobiles au niveau national, que ce soit au niveau des frontières, des zones intérieures, à travers le réseau routier et tout son territoire de compétence, à fournir au cours de ce mois sacré des services de sécurité de proximité au profit des citoyens où qu'ils soient, y compris pendant la nuit»

Ces dispositifs visent aussi à *«garantir une présence permanente sur les routes et les stations de transport de voyageurs, les lignes ferroviaires et toutes les stations de transport urbain et ferroviaire qui assurent les services de nuit à l'occasion du mois de ramadhan et la sécurisation des zones de loisirs en coordination avec les directions de la culture à travers les différents wilayas»,* conclut la même source. **S. K./APS**

Police à Béjaïa

Une campagne de collecte de sang lancée

LA SÛRETÉ de wilaya a lancé depuis lundi dernier une campagne de collecte de sang, sous le slogan «Sauver une vie est notre préoccupation». Cette campagne va durer trois jours et va brasser toutes les Sûretés de daïra et urbaines de la wilaya. Elle va toucher aussi la Sûreté de wilaya, la police des frontières marines et terrestres, le centre de repos familial de la police, les unités républicaines 216 et 202 de Oued-Ghir et Aokas, la brigade mobile de la police judicaire d'Adekar, etc.. Pas moins de 50 poches de sang ont été collectées durant la première journée, nous dit-on hier. *«C'est la 3e étape depuis le début de l'année»,* précise la cellule de communication de la Sûreté de wilaya qui indique aussi qu'elle l'a initiée en collaboration avec la Direction de la santé. Elle est conduite par le staff médical du service des activités sociales, santé et sport de la Sûreté de wilaya. *«Cette campagne a pour but de collecter le maximum de pochettes de sang pour sauver le maximum possible de vies humaines»,* souligne-t-on Des dizaines de poches de sang ont été collectées durant la première journée à Béjaïa, nous dit-on. Pour rappel, le Centre de transfusion sanguine (CTS) a lancé aussi une campagne de collecte de sang en collaboration avec l'association Thifthilt d'El-Kseur sous le slogan «Merci de m'avoir sauvé la vie». Une campagne qui intervient à l'occasion de la Journée mondiale du don sang. Un slogan imprimé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'année en cours. L'opération a été organisée à la Maison de la culture de Béjaïa. A titre de rappel, le CTS possède un peu plus de 1 000 donneurs de sang réguliers. Cependant, l'action a permis de collecter une centaine de poches de sang. **H. C.**

Troisième jour du BEM

Appréciations variables sur le sujet

Le brevet du cycle moyen a pris fin hier par les deux dernières épreuves, le français et les sciences. La dernière journée d'examen du cycle moyen a été contrairement à la journée précédente plus détendue et marque un terme aux examens du BEM de cette année scolaire.

«Facile» le mot qui n'a pas cessé de se répéter par les élèves qualifiant l'épreuve du français, mais moins confiants sur le sujet des sciences en rapport avec la complexité des schémas. *«Trop facile, abordable»* nous dit un des candidats et les sujets étaient classiques et sans ambiguïté, en témoignent des élèves rencontrés à la porte du lycée Omar Ben El khettab sis à Alger. L'épreuve des mathématiques, passée la veille, revient tout le temps concernant la problématique jugée piégées. Les candidats de l'épreuve du cycle moyen du même lycée sortent joyeux de la fin des examens libérés du stress et de la fatigue pendant l'année. Les candidats ont exprimé leur satisfaction du cours des épreuves, malgré les rumeurs qui ne cessaient de circuler à propos de la fuite des sujets. En ce contexte les réactions prises par les autorités afin de lutter contre la fraude étaient visibles, les portables et les sacs interdits et laissés à l'entrée de l'établissement scolaire. Les résultats qui seront annoncés le 04 juillet vont sélectionner les personnes qui seront admises pour passer au cycle secondaire pour un total à l'échelle nationale de 591 509 candidats selon l'Onec (Office national des examens et concours). **Mabkhout Mohamed**

Adoption du projet de loi relatif à la protection de l'enfance

Une voie pour le salut des enfants en détresse

Un projet de loi relatif à la protection de l'enfance a été adopté hier par les membres du Conseil de la nation présidé par Abdelkader Bensalah. Le projet qui renforcera davantage le plan d'action mené par le gouvernement afin de garantir une vie digne à chaque enfant.

«Cette loi renforcera l'arsenal juridique national en matière de protection de l'enfance» affirme le ministre de la Justice, Tayeb Louh, le projet de loi vient compléter d'autres initiatives prises par le gouvernement afin de lutter contre la maltraitance et le travail des enfants. Selon Tayeb Louh, l'Algérie veut conformer sa législation en matière de protection des enfants aux législations internationales en tenant compte de la culture de la société algérienne.

Le texte de loi sur la protection des enfants sera accompagné d'une future instance nationale présidée par un commissaire chargé de coordonner le travail des différentes structures en mission de protection des droits des enfants.

Le travail des enfants

Selon le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, le taux du travail des enfants en Algérie reste infime et ne dépasse pas 0.5%. Ce dernier reste le grand problème à régler pour le gouvernement en matière de protection de l'enfant. Des vendeurs de pain traditionnel, de fleurs, ou même des cigarettes sur les routes ne cessent de croître et d'être visible. Des enfants qui quittent l'école ou s'absentent pour franchir des dangers sur des voies publiques afin d'aider leurs parents avec des sommes modestes d'argent.

Dans ce climat d'incertitude que vit une catégorie d'enfants algériens, Tayeb Louh est revenu sur la question et affirme que cette loi constitue un cadre de protection sociale et juridique pour l'enfant.

Les différentes raisons qui poussent les parents en situation financière difficile à obliger les enfants à faire de différents emplois, l'état s'engagera à fournir une aide aux familles démunies pour couvrir en partie la prise en charge des enfants.

Le texte de loi vient quelques jours après la célébration du premier juin, la fête de l'enfance, ce texte qui permettra avec le travail de sortir les enfants en détresse, pour que ces derniers retrouvent enfin le chemin de l'innocence.

M. M.

Le PIB s'élève à 218 milliards de DA en 2014

L'artisanat, un secteur en pleine croissance

La ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, a affirmé que le Produit intérieur brut (PIB) du secteur de l'artisanat a atteint 218 milliards de dinars en 2014, soit un taux de croissance de plus de 22% par rapport à 2008.

Ph/DR

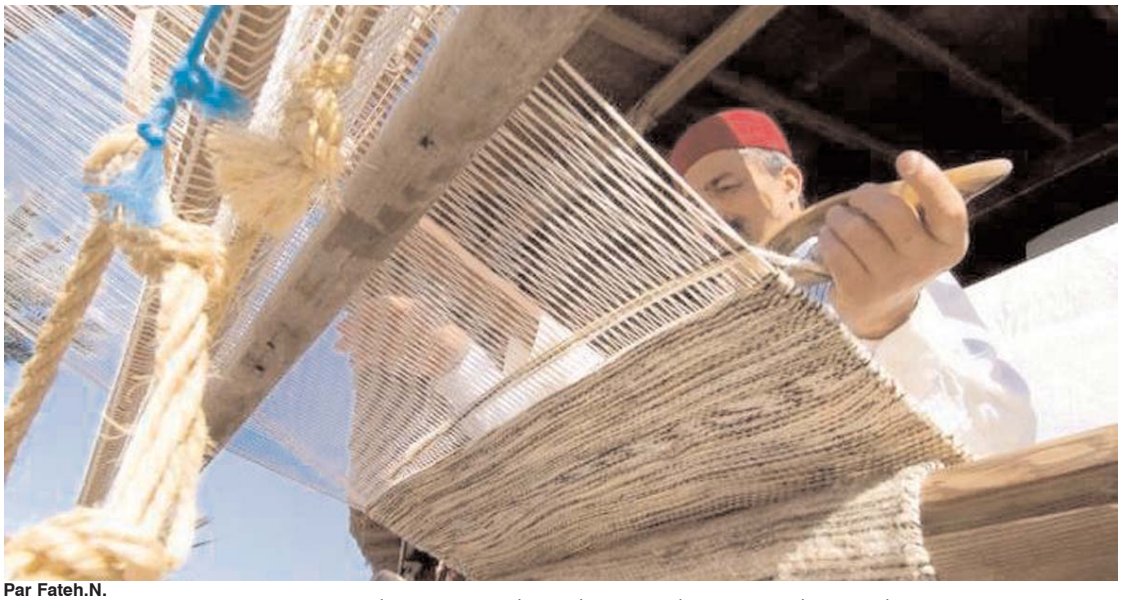

Par Fateh.N.

Le secteur de l'artisanat contribue *«fortement à la croissance, au développement global, à la résorption du chômage et à la sédentarisation de la population»*, a précisé la ministre lors des travaux de l'assemblée générale de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers. *«Le nombre des métiers exercés est passé à 297 000 activités en mars 2015, soit un taux de croissance annuel de plus de 12% par rapport à 2002 où il était de 63 000 métiers»*, a indiqué la ministre. Cette évolution reflète, selon Mme Tagabo, *«la contribution à la création de postes d'emploi, dont le nombre est passée de 150 000 en 2002 à plus de 770 000 postes, soit un taux de croissance de plus de 13%»*. Elle a rappelé les mesures prises pour l'encouragement de l'artisanat, consistant essentiellement à *«simplifier le système fiscal notamment à travers une exonération pendant 10 ans de l'Impôt sur le revenu général (IRG) au profit des artisans soumis au système fiscal réel»*. *«Le système fiscal des artisans a été simplifié, à travers la création du système de l'Impôt forfaitaire unique (IFU) qui a remplacé l'IRG, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la taxe sur l'activité professionnelle»*, a-t-elle dit. *«Le plafond du chiffre d'affaires des artisans concernant l'IFU a été relevé à 10 millions de dinars»*, a-t-elle ajouté. La ministre déléguée a rappelé *«le soutien direct accordé aux artisans sous forme d'équipements d o n t 2 441 artisans ont bénéficié dans différents domaines de l'artisanat soit un montant global de 791 millions de dinars entre 2013 et 2014»*. La formation dans les activités en voie de disparition a été soutenue en vue de les sauvegarder, a souligné Mme Tagabo, soulignant que *«13 activités ont été choisies et 179 artisans bénéficieront d'une somme de 11 millions de dinars»*. Dans le domaine de la formation technique et artisanale, 19 400 artisans ont bénéficié d'une formation, a précisé la ministre, soulignant l'importance d'organiser des salons. 120 manifestations ont été organisées jusqu'à présent, outre la saison estivale qui verra l'organisation d'expositions et de semaines de l'artisanat sahraoui dans 14 wilayas côtières. Les artisans ont eu la part du lion, en bénéficiant de 56% des locaux consacrés à l'initiative du Président Bouteflika.

F. N.

Changes

L'euro recule face au dollar à cause de la Grèce

L'EURO RECULAIT un peu face au dollar hier, affecté par les inquiétudes grandissantes sur l'avenir de la Grèce après le nouvel échec des négociations entre Athènes et ses créanciers. La monnaie européenne valait 1,1260 dollar en fin de matinée contre 1,1285 dollar lundi soir. Elle baissait également un peu face à la monnaie nippone, à 139,12 yens contre 139,23 la veille au soir, tandis que le dollar montait légèrement face à la devise japonaise à 123,55 yens contre 123,38 yens lundi. *«On ne peut pas échapper cette semaine aux inquiétudes perpétuelles sur la Grèce»*, après l'échec des négociations ce week-end entre Athènes et ses créanciers, commentait un analyste chez Spreadex. Le 30 juin, la Grèce doit rembourser près de 1,6 milliard d'euros au Fonds monétaire international (FMI), et il n'est pas sûr qu'elle en ait les moyens, selon les observateurs. En cas de non-remboursement, Athènes devrait affronter les conséquences d'un défaut de paiement, ce qui pourrait aboutir à une sortie du pays de la zone euro. L'euro est donc voué à rester sous pression avant la réunion de l'Eurogroupe, constitué des ministres des Finances des pays membres de la zone euro, jeudi, notaient des analystes. De plus, la devise européenne était mise sous pression mardi par l'annonce d'une nouvelle chute de la confiance des milieux financiers allemands en juin. Les cambistes restaient par ailleurs prudents avant l'annonce mercredi de la décision de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) qui se réunit pour deux jours à partir de mardi. Un resserrement aurait pour effet de rendre le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les investisseurs. De son côté, la livre britannique restait stable face à la monnaie européenne à 72,33 pence pour un euro, et baissait face au dollar à 1,5567 dollar pour une livre. La devise suisse se stabilisait face à l'euro à 1,0491 franc pour un euro, et reculait un peu face au billet vert à 0,9316 franc pour un dollar. L'once d'or a fini à 1 182,10 dollars au fixing du matin, contre 1 181,40 dollars lundi soir.

R.E.

Pour le contrôle des pratiques commerciales

42 brigades mobilisées dans la wilaya de Ouargla

Quarante-deux brigades de contrôle des pratiques commerciales et de répression des fraudes ont été mobilisées dans la wilaya de Ouargla en prévision du mois de ramadhan, a-t-on appris mardi auprès des responsables de la Direction du commerce. Ces brigades, totalisant une centaine d'agents, sont chargées d'assurer, de jour comme de nuit, le contrôle des activités commerciales et la répression des pratiques frauduleuses, à travers le territoire de la wilaya, a précisé le chef du service d'organisation du marché à la Direction du commerce. Elles s'attelleront, selon un système de permanence, au contrôle de l'activité commerciale et de la commercialisation des produits alimentaires, en plus de lutter contre les marchés informels, a indiqué Mohamed Ramdane Meddour. Les moyens humains et logistiques nécessaires à l'exercice de ces activités, menées en collaboration avec des vétérinaires, des éléments de la Gendarmerie nationale et des agents relevant du secteur du tourisme, ont été mis à la disposition de ces brigades, a-t-il ajouté. Sur un autre plan, le même responsable a fait part de la disponibilité, durant le mois sacré, des différents produits alimentaires de large consommation, en vue de répondre à la demande des consommateurs. Il est prévu aussi l'ouverture de deux espaces commerciaux à Ouargla, durant le mois de ramadhan, à savoir le marché couvert de Souk-Essebt (Ouargla) et le dépôt de l'entreprise Eriad-Sétif (Touggourt), pour la commercialisation de produits alimentaires de large consommation. Initiés par le ministère du Commerce et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), ces deux espaces visent à améliorer la commercialisation des produits nationaux et à préserver le pouvoir d'achat du citoyen, selon la même source.

Assma.O/APS

Prix

Le Brent en légère baisse à Londres

Les prix du pétrole ouvraient relativement stables, hier matin, en cours d'échanges européens dans un marché sans véritable tendance, les investisseurs s'inquiétant toujours d'une augmentation du surplus d'offre au deuxième semestre. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 63,79 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 17 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les *échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude"* (WTI) pour livraison en juillet gagnait 23 cents à 59,75 dollars. Avec le passage du contrat à terme de juillet à août, les cours du Brent ont gagné un peu plus d'un dollar en une nuit, constataient les analystes, mais la référence européenne du brut se trouvait de nouveau sous pression ce mardi. *«Les cours du Brent s'échangent dans une fourchette étroite entre 60 et 65 dollars le baril et les perspectives à moyen terme sont moroses à cause du surplus d'offre sur le marché»*, notait-on. Les analystes s'interrogent en effet sur la capacité du marché à dépasser ce seuil, car la surabondance de brut, qui a fortement pesé sur les prix au second semestre 2014 et au début de l'année, demeure. *«Entre le mois de juillet et décembre, le surplus de l'offre pourrait atteindre entre 670 000 barils par jour et 2 millions de barils par jour (mb/j) avec l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) qui produit (aux alentours de) 31,2 mb/j»*, expliquaient les courtiers. L'actuelle surabondance d'offre de pétrole dans le monde représenterait le plus long épisode de cette nature depuis au moins 1985 si l'Opep maintenait son niveau de production, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE). *«Même en regardant les projections optimistes de l'Opep sur la demande mondiale, l'offre va dépasser la demande lors du second semestre 2015»*, ajoutait-on.

N. T.

Ecole polytechnique d'Oran

Intérêt des entreprises pour le recrutement des premiers ingénieurs

Plusieurs entreprises ont marqué leur intérêt à Oran, pour le recrutement des diplômés issus de la première promotion d'ingénieurs de l'Ecole nationale polytechnique d'Oran (ENPO) dont la sortie est prévue avant la fin du mois de juin en cours.

Par Farid O.

«*Plusieurs entreprises ont exprimé le souhait de recruter, dans l'immédiat, des ingénieurs issus de cette formation*», a précisé le chargé de la communication de l'ENPO, Oussama Bouras, en marge d'un séminaire sur la relation école-entreprises animé par son établissement. Des entretiens de sélection se sont tenus dans ce cadre entre des sociétés et des élèves ingénieurs de la promotion sortante de 2015, a-t-il fait savoir, signalant que la rencontre a vu la présence d'une vingtaine d'entreprises aux côtés des futurs diplômés, des directeurs de laboratoires et d'enseignants chercheurs de l'ENPO. Cette journée a permis de mettre en relief les activités des laboratoires de recherche de l'ENPO et de mieux cibler les attentes du secteur économique, et ce, à l'effet de «*rehausser davantage la qualité de la formation pour l'entreprise algérienne*», ont souligné les organisateurs. Au total, 78 premiers ingénieurs de l'ENPO recevront leurs diplômes en juin courant, à savoir 49 en génie électrique (automatique, électronique et systèmes embarqués, électrotechnique), 14 en génie mécanique et 15 en génie civil avec option en diagnostic, maintenance et réhabilitation des ouvrages. Cette première promotion d'élèves ingénieurs a entamé son cursus à la rentrée universitaire 2012/2013 suite à la transformation de l'ex-ENSET d'Oran (Ecole normale supérieure d'enseignement technique) en Ecole nationale polytechnique (le 29 octobre 2012). Depuis le début de l'année en cours, trois conventions ont été signées par l'ENPO avec le Groupe Lafarge Algérie (matériaux de construction), la Société Chaudral (industrie mécanique) et la Société algérienne d'ingénierie et de réalisations (Safir, matériel de production d'hydrocarbures).

F. O. /APS

Ph. > D. R.

Skikda

Augmentation attendue de la production céréalière

La production de céréales connaîtra dans la wilaya de Skikda, à l'issue de la campagne moissons-battage de cette saison, une «*sensible augmentation*» par rapport à la saison dernière, a appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). La récolte devrait en effet atteindre les 800 000 quintaux contre 657 000 quintaux au terme de la précédente campagne, a précisé la même source, estimant que ce résultat escompté s'explique par «*l'augmentation de la superficie vouée aux céréales, la maîtrise de l'itinéraire technique et la disponibilité des engrais en quantités suffisantes et en temps opportun*». La récolte qui s'effectuera sur une superficie emblavée de 39 000 hectares (contre moins de 38 000 hectares l'année dernière), sera dominée par le blé dur (618 000 quintaux), pour un rendement de 22 quintaux à l'hectare, le reste de la production prévisionnelle étant constitué de blé tendre (72 000 quintaux), d'orge (160 000 quintaux) et d'avoine (7 200 quintaux), a précisé la même source. Faisant savoir que 8 points de collecte ont été prévus par la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), les services agricoles ont souligné que des mesures destinées à prévenir les incendies de récoltes ont été prises pour assurer le bon déroulement de la campagne moissons-battage qui sera lancée le 20 juin. La même source a également affirmé que Skikda approvisionne en semences de céréales plusieurs wilayas du pays. **N.T./APS**

Jijel

Création de six nouveaux postes sources

Six nouveaux postes sources de haute et moyenne tension (HT/MT) seront créés à Jijel dans le cadre du programme d'action de la direction de distribution de l'Est (DDE), a indiqué le responsable de cette entreprise, Messaoud Metatla. Inscrites au titre du programme 2015-2016, ces opérations concernent les communes d'El Aouana, El Ancer, Jijel (Harrathène et Mezghitane), Chekfa et Ziama-Mansouriah, a indiqué ce responsable au cours d'une conférence de presse tenue en présence du directeur de wilaya de l'énergie. Ces projets permettront de «*satisfaire à long terme*» les besoins en alimentation en énergie électrique de la région de Jijel, a-t-il souligné, précisant que le nombre de postes source est passé de 2.268, en 2012, à 2.472 en 2014. Le plan d'urgence assigné à cette direction prévoit également la création de nouveaux départs en basse tension, des départs aériens de 30 kilovolts (kV), des lignes de secours et des cabines mobiles. Ces derniers équipements, d'une puissance respective de 60/10 kV et 60/30 kV. Seront notamment installés à la nouvelle cité Harrathène (Jijel) et à El Aouana, a indiqué la même source. La wilaya de Jijel comptait, à fin 2014, plus de 143 000 abonnés au réseau électrique et 62 793 abonnés à celui du gaz naturel. **A.O.**

Illizi

Une dizaine de locaux attribués aux jeunes artisans

Une dizaine de locaux à usage professionnel et commercial ont été attribués à des artisans de la wilaya d'Illizi, a-t-on appris auprès de la direction de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat. Outre ces structures existantes au niveau du centre de l'artisanat de la ville d'Illizi, deux autres locaux ont été affectés à l'Agence nationale des métaux précieux et de l'or (Agenor) pour ouvrir un atelier de formation en orfèvrerie et la mise des matières premières à la disposition des artisans, a-t-on précisé. L'opération d'attribution s'est effectuée après examen des dossiers des bénéficiaires qui se sont félicités de cette action venant prendre en charge leurs préoccupations et promouvoir leurs produits, exposés auparavant dans des lieux inappropriés. Ce centre, qui regroupe également des salles d'exposition et un bloc administratif, vise à réunir plus de conditions d'organisation du secteur de l'artisanat et mettre en exergue et structurer le legs culturel matériel de la région dans des points accessibles aux visiteurs. La même source a fait état, par ailleurs, de l'ouverture prochaine à Djanet d'une structure similaire comportant 13 locaux à usage commercial et professionnel, cinq ateliers et un bloc administratif. **F.T.**

Chlef

Attribution d'un millier de logements publics locatifs

UN MILLIER de familles qui occupaient auparavant des habitations précaires ou des appartements de type F1 ont reçu les clés de leurs nouveaux logements dans la wilaya de Chlef, a-t-on constaté. Parmi les bénéficiaires de cette opération, 124 familles, ayant bénéficié de logements publics locatifs (LPL) à la nouvelle ville de la cite Chorfa, au chef-lieu de wilaya, ont reçu leurs clés au cours d'une cérémonie présidée par le wali Aboubakr Essidik Boucetta.

Les logements ont été dotés de tous les aménagements internes et d'autres familles des localités d'Oued Sly, Boukadir, Ouled Fares et Abou L'hassan ont bénéficié de logements similaires au titre de cette même opération.

Selon le wali, ce millier de logements attribué englobe 250 unités destinées à la résorption de l'habitat précaire, alors que 115 autres ont été destinés à des familles résidant dans des F1. Il a en outre signalé la réalisation en cours de 12 000 logements (toutes formules confondues) à travers la wilaya, alors que 5 497 unités de différents types ont été attribuées depuis 2014 à ce jour.

S.B.

Depuis le lancement de la saison estivale

Près de 50 000 estivants sur les plages de Tizi-Ouzou

QUELQUE 49 250 estivants ont afflué sur les huit plages autorisées à la baignade du littoral de la wilaya de Tizi-Ouzou, depuis l'ouverture, le 1er juin 2015, de la saison estivale, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile. Selon le chef de service de la protection générale, le capitaine Chaouchi Nabil, huit personnes ont été sauvées de la noyade depuis le début de la saison estivale par les agents de la Protection civile de Tizi-Ouzou qui ont également assisté quatre personnes en danger de mort. Ces dernières ont été transportées d'urgence vers des centres de santé, alors que 63 autres estivants ont été pris en charge au niveau même des plages.

S'exprimant sur le plan d'intervention de la Protection civile de la wilaya pour la présente saison estivale, ce responsable a signalé la mobilisation de 61 agents au niveau des plages autorisées à la baignade, sur les côtes des daïras de Tigzirt et d'Azeffoune, dont 17 plongeurs, soutenus en cela par deux ambulances et cinq zodiacs. Il a fait également cas de l'installation de 16 tours de contrôle au niveau des mêmes plages qui ont été renforcées par une unité marine de proximité. **A.T.**

Biskra

Distribution de 330 logements publics locatifs

LES CLÉS de 330 logements publics locatifs (LPL) ont été remises à Biskra à leurs bénéficiaires au cours d'une cérémonie présidée par des responsables locaux, a-t-on constaté. Ces nouvelles habitations de type F3, réalisées à la cité El Alia, sont pourvues des commodités de base (eau, électricité et gaz), en plus des espaces verts, aires de jeux et parkings entourant les bâtiments. La cérémonie de remise des clés, organisée dans une ambiance de joie, au milieu des youyous des femmes, a été présidée par le wali de Biskra, Messaoud Djerri, en présence des élus locaux. Le quota distribué fait partie d'un total de 1 012 LPL en cours de réalisation au chef-lieu de wilaya, a indiqué le responsable de l'exécutif local, soulignant que le reste de ces logements à caractère social sera distribué au fur et à mesure des réceptions partielles. **R.R.**

Sahara occidental

Messahel salue la décision de l'UA pour un règlement rapide du conflit

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel, a salué, lundi soir à Johannesburg, la décision adoptée par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) dans laquelle ils ont souligné la nécessité d'efforts internationaux pour un règlement rapide du conflit du Sahara occidental.

Ph. : DR

par Faten D.

M. Messahel a indiqué dans une déclaration à la presse en marge de la 25ème session du sommet de l'UA, clôturée durant la soirée du lundi au mardi, que «*la décision prise par le sommet est une décision qui revêt d'une grande importance et s'inscrit dans le cadre d'aide et d'accompagnement des dirigeants africains au peuple sahraoui pour recouvrer son indépendance*». Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA avaient exprimé, dans une décision adoptée lundi lors du sommet de l'Union à Johannesburg, leur «*profonde préoccupation*» de la «*longue impasse*» dans laquelle se trouve la recherche d'une solution au conflit du Sahara occidental. La Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA «*note avec une profonde préoccupation la longue impasse dans laquelle se trouve la recherche d'une solution au conflit du Sahara occidental*» et souligne «*la nécessité urgente d'efforts internationaux renouvelés visant à faciliter le règlement rapide du conflit*», selon le texte de la décision adoptée. «*Cette décision est d'une grande importance car l'Union africaine y a réitéré son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et renouvelé son soutien à l'envoyé spécial de l'UA pour le Sahara occidental, l'ancien président Joaquim Chissano*», s'est-il félicité. Il a ajouté que les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, ont demandé aussi au Conseil de sécurité d'«*assumer ses responsabilités*» à l'égard de la question sahraouie, et à l'Assemblée générale des Nations unies de fixer une date pour la tenue du référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui.

L'UA exprime sa «profonde préoccupation» de l'impasse d'une solution

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) ont exprimé, dans une décision adoptée lundi lors du sommet de l'Union à Johannesburg, leur «*profonde préoccupation*» de la «*longue impasse*» dans laquelle se trouve la recherche d'une solution au conflit du Sahara occidental. La Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA «*note avec une profonde préoccupation la longue impasse dans laquelle se trouve la recherche d'une solution au conflit du Sahara occidental*». La Conférence souligne «*la nécessité urgente d'efforts internationaux renouvelés visant à faciliter le règlement rapide du conflit*». Rappelant l'avis juridique donné par la Cour internationale de justice (CIJ) le 16 octobre 1975, la Conférence demande à l'Assemblée générale des Nations unies de «*fixer une date pour la tenue du référendum d'autodétermination pour les populations du Sahara occidental et de protéger l'intégrité du Sahara occidental en tant que territoire non autonome contre tout acte susceptible de saper son intégrité*». La Conférence rappelle également «*le communiqué du CPS du 27 mars 2015, et à cet égard, renouvelle son soutien total à l'Envoyé spécial de l'Union africaine pour le Sahara occidental, l'ancien président Joaquim Chissano*». Elle demande, en outre, au Conseil de sécurité d'«*assumer ses responsabilités et de régler les questions du respect des droits de l'homme et de l'exploitation illégale des ressources du territoire*». La Conférence «*encourage la présidente de la Commission à poursuivre ses efforts*».

Les aides aux Sahraouis, annoncées par l'Espagne, ne sont pas arrivées

Les aides humanitaires annoncées dernièrement par le gouvernement espagnol, à travers des médias espagnols, «*ne sont pas arrivées à ce jour aux camps des réfugiés sahraouis*», a affirmé au camp Chahid El-Hafed, le président du Croissant-Rouge sahraoui (CRS), Yahia Bouhbini. Dans une déclaration à l'APS, M. Bouhbini s'est dit «*étonné*» des agissements du gouvernement espagnol qui avait augmenté, en 2013, ses aides humanitaires en direction du Maroc, de Mauritanie, du Mali et du Sénégal, et qui «*réduit considérablement ses aides aux réfugiés sahraouis*». Le président du CRS s'est interrogé, dans ce cadre, sur «*quelle base s'appuie l'évaluation des besoins en aides accordées aux pays précités, et non aux réfugiés sahraouis*». M. Bouhbini a signalé que le secrétaire général de l'ONU a, dans son dernier rapport, tout comme le Conseil de sécurité, dans sa dernière recommandation, notamment son article 11, convié les pays donateurs à hâter l'octroi des aides humanitaires aux réfugiés sahraouis. Les stocks d'aides humanitaires devraient être épuisés d'ici à la fin du mois de juillet prochain, augurant d'une «*situation humanitaire critique dans les camps des réfugiés sahraouis*», a averti le président du CRS

F. D./APS

Tunisie

Un agent de la Garde nationale tué dans un accrochage avec un groupe terroriste

Un agent de la Garde nationale tunisienne a été tué et quatre autres blessés hier lors d'un accrochage avec un groupe terroriste dans le ouest du pays, a annoncé le ministère de l'Intérieur, quelques heures après une attaque dans le centre-ouest dans laquelle trois gendarmes sont morts.

«*Un agent de la garde nationale est tombé en martyr et quatre ont été blessés (dans la région de) Jendouba (...), lors d'échanges de tirs avec un groupe terroriste*», a indiqué le porte-parole du ministère, Mohamed Ali Aroui, cité par l'agence AFP. «*L'opération de ratissage menée par la Garde nationale et l'armée est toujours en cours*», a-t-il ajouté sans donner de précision sur le groupe impliqué. A l'aube, trois agents tunisiens de la Garde nationale ainsi qu'un terroriste ont été tués dans des échanges de tirs à Sidi Ali Ben Aoun près de Sidi Bouzid (centre-ouest). Plus d'une soixantaine de militaires et policiers ont été tués dans des affrontements ou par des engins explosifs depuis 2011. Par ailleurs, l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/EI) a revendiqué l'attaque contre le musée du Bardo de Tunis qui a tué 21 touristes étrangers et un policier tunisien en mars dernier.

14 morts et 70 blessés dans un accident entre un train et un camion

Au moins 14 personnes ont été tuées et 70 blessées dans un accident entre un train et un camion hier à El Fahes, à une soixantaine de kilomètres au sud de Tunis, ont annoncé les ministères de l'Intérieur et des Transports. «*C'est une catastrophe humanitaire (...) le bilan peut encore augmenter*», a indiqué à la radio Mosaïque FM le ministre des Transports, Mahmoud Ben Romdhane, au sujet de l'accident.

«*Les deux conducteurs étaient en excès de vitesse*», a-t-il indiqué, «*le camion a avancé et a été heurté par le train qui a déraillé*». «*La collision entre un train de voyageurs allant de Gaafour* (nord-ouest) *à la capitale et un gros camion a conduit à la mort de 14 personnes et a fait 70 blessés selon un premier bilan*», a indiqué pour sa part le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. La majorité des victimes sont des passagers du train.

Les deux conducteurs ont été tués, a encore indiqué le ministre des Transports. L'accident a eu lieu à une dizaine de kilomètres de la ville de El Fahes, dans la région de Zaghouan, à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de Tunis.

Malek H./Agence

Enlèvement de fonctionnaires du consulat tunisien en Libye

L'ONU condamne un acte «inacceptable»

LE REPRÉSENTANT spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Bernardino Leon, a vivement condamné l'enlèvement de dix membres du personnel du consulat tunisien à Tripoli. Dans un communiqué de presse, le chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) a demandé «*la libération immédiate et inconditionnelle*» des membres du personnel enlevés. Il a également rappelé que le principe de l'inviolabilité des locaux diplomatiques et consulaires doit être respecté. «*Cet acte inacceptable est un nouveau rappel du chaos qui est en train d'engloutir la Libye et de la nécessité pour les Libyens de mettre fin au conflit en cours et de se rapprocher rapidement d'un accord politique qui permettrait de rétablir la sécurité et la stabilité dans leur pays*», a poursuivi le M. Léon. Le Représentant spécial a appelé l'ensemble des acteurs libyens disposant d'une influence sur le terrain à faire tout leur possible pour garantir la libération en toute sécurité du personnel tunisien et la protection des missions diplomatiques en Libye.

R.M.

Terrorisme

Le chef d'Al-Qaïda au Yémen tué dans une attaque de drone US

■ Le chef d'Al-Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa), Nasser al-Wahishi, a été tué dans une attaque de drone américain, portant l'un des coups les plus sévères à cette organisation depuis la mort d'Oussama ben Laden.

Ph. > D. R.

Considérée par Washington comme la branche la plus dangereuse d'Al-Qaïda, Aqpa a annoncé, dans un enregistrement vidéo mis en ligne hier, la mort de son chef et la désignation du chef militaire du groupe Qassem al-Rimi comme son successeur.

Né de la fusion des branches yéménite et saoudienne d'Al-Qaïda, Aqpa a revendiqué plusieurs attaques à l'étranger, dont celle qui a décimé en janvier la rédaction du journal français Charlie Hebdo, et une tentative d'attentat contre un avion de ligne américain à Detroit le jour de Noël en 2009.

Le Yéménite Nasser al-Wahishi, âgé d'environ 37 ans, a été *«tué dans une attaque de drone américain qui l'a visé, ainsi que deux autres moujahidine»*, a indiqué un membre du réseau dans la vidéo postée par Al-Malahem, le service de propagande du groupe jihadiste.

Wahishi est considéré comme le numéro deux d'Al-Qaïda au niveau mondial, et sa mort est une perte très importante pour Al-Qaïda au Yémen car c'est lui qui avait contribué grandement en 2007-2008 à restructurer le groupe extrémiste sunnite et à le propulser de nouveau sur le devant de la scène.

Plusieurs dirigeants d'Aqpa ont été tués dans des attaques de drones américains ces dernières années au Yémen, pays en proie depuis mars à une guerre sanglante entre rebelles chiites et forces gouvernementales.

Les attaques au drone, dont seuls les États-Unis disposent dans la région, se sont poursuivies en dépit du conflit et de l'intervention militaire saoudienne contre les rebelles yéménites.

Le 8 mai, un des dirigeants d'Aqpa, Nasser al-Ansi, qui avait revendiqué, au nom du réseau, l'attaque contre *Charlie Hebdo,* avait été tué dans une attaque américaine similaire. Avant d'être confirmée, la mort de Nasser al-Wahishi, avait été évoquée lundi soir par plusieurs médias américains et responsables locaux yéménites. Selon la chaîne américaine CNN, qui faisait référence à deux responsables de la sécurité nationale au Yémen sans les citer, Nasser al-Wahishi a été tué le 12 juin dans la région du Hadramout, à l'est d'Aden (sud). Mais un responsable yéménite local a déclaré à l'AFP qu'il avait probablement été tué trois jours plus tôt dans un raid à Moukalla, région tenue par Al-Qaïda dans le sud-est du Yémen, et que son corps se trouverait dans une morgue locale entourée de strictes mesures de sécurité. Wahishi, qui avait été secrétaire particulier de ben Laden à la fin des années 1990 en Afghanistan, avait été désigné en 2013 comme adjoint d'Ayman al-Zawahiri, le successeur de ben Laden tué par un commando américain en 2011 au Pakistan. Aqpa a tenté de minimiser la perte de son chef dans la vidéo annonçant sa mort en affirmant que *«sa disparition allait raffermir la détermination (du groupe) à poursuivre le jihad»*. Sa disparition intervient au moment où Aqpa, viscéralement opposé aux chiites qu'il considère comme des *«hérétiques»*, affirme être le fer de lance du combat contre l'expansion des rebelles Houthis au Yémen. Le responsable d'Aqpa qui a donné lecture de l'annonce de la mort a évoqué *«onze fronts»* ouverts contre les Houthis dans le pays. Il a aussi parlé de *«conditions de sécurité difficiles»* qui n'ont pas permis de réunir l'ensemble des dirigeants d'Aqpa pour nommer un successeur à Wahishi. La réunion a néanmoins pu se tenir, permettant de désigner Qassem al-Rimi nouveau chef. Aqpa avait profité de l'affaiblissement du pouvoir central au Yémen en 2011, à la faveur de l'insurrection populaire contre l'ex-président Ali Abdallah Saleh, pour renforcer sa présence dans le pays. Il tente aujourd'hui de profiter de la guerre dans le pays en s'emparant de nouvelles régions.

Des pourparlers indirects sous l'égide de l'ONU sont en cours à Genève entre rebelles et gouvernement pour tenter de trouver les moyens de mettre fin au conflit.

Aqpa, qui considérait jusqu'à récemment le Yémen comme sa chasse gardée, doit en outre faire face à l'émergence d'un redoutable concurrent, le groupe État islamique, qui a revendiqué en mars ses premiers attentats suicide au Yémen (142 morts à Sanaâ).

Points chauds

Influence

Par Fouzia Mahmoudi

Après sa victoire éclatante aux dernières élections européennes, beaucoup attendaient de Marine Le Pen qu'elle compose un groupe au Parlement européen pour représenter les partis d'extrême droite en Europe. Des mouvements qui ont de plus en plus de succès et qui engrangent de plus en plus de votes lors des différentes élections. Toutefois, après quelques semaines d'attente et de négociation il est devenu évident que la composition d'un tel groupe serait plus difficile que prévu et à donc été remise à plus tard. Or, cette semaine la présidente du Front National a finalement, plus d'un an après le scrutin européen, annoncé la création d'un groupe au Parlement européen «Europe des nations et des libertés». Si elle avait le nombre d'élus nécessaires (37), Marine Le Pen n'était jusque-là parvenue qu'à rassembler ses alliés «historiques» que sont le Parti pour la liberté (PVV) du Néerlandais Geert Wilders, le Parti de la liberté autrichien (FPÖ), la Ligue du Nord italienne et le Vlaams Belang flamand (Belgique). Soit seulement cinq nationalités dans cette coordination, alors que pour former un groupe, il faut au moins 25 élus de 7 nationalités différentes. Plusieurs sources FN interrogées lundi soir ont refusé de préciser de quels pays sont originaires les élus rejoignant le groupe. *«Il y a des discussions jusqu'à la dernière minute»*, a rappelé un eurodéputé FN. Les frontistes assuraient régulièrement depuis quelques mois qu'il ne manquait qu'*«un pays»*, le septième, pour constituer un groupe, car le sixième était *«prêt à être déclenché»*. Outre une plus grande visibilité, d'éventuelles présidences de commissions ou de sous-commissions, un groupe donne l'assurance de recevoir entre 20 et 30 millions d'euros de subventions au cours des cinq années suivantes, hors salaires et avantages des députés. Le parti d'extrême droite avait promis, lors des élections européennes de mai 2014, que la constitution de ce groupe serait quasi consécutive à l'arrivée des eurodéputés à Bruxelles. Mais elle a été sans cesse repoussée, d'abord à l'automne 2014, puis à la rentrée 2015. La déclaration de Jean-Marie Le Pen, désormais suspendu du parti, sur la *«fournée»* en juin 2014, avait été interprétée par certains frontistes comme un élément repoussoir pour d'autres formations européennes tentées de s'allier au FN. Le Parlement européen comptera désormais deux groupes europhobes et anti-immigration : le patron du parti eurosceptique britannique Ukip, Nigel Farage, est parvenu à reconstituer un groupe au Parlement européen après une courte dissolution mi-octobre due à la défection d'une élue lettonne. Il a pu récupérer un député polonais d'extrême droite, Robert Jaroslaw Iwaszkiewicz, du Congrès de la Nouvelle droite (KNP). Reste à savoir qu'elle influence aura la constitution de ce groupe dans la conquête du pouvoir du parti frontiste et si l'influence du FN continuera à grossir ou finira par atteindre sa limite. En tout cas cette nouvelle victoire de Marine Le Pen ne peut que l'aider à faire montre de ses talents de leader et à peut-être convaincre de nouveaux électeurs réticents à envisager de voter pour elle.

F. M.

États-Unis

Jeb Bush officialise sa candidature à la Maison-Blanche

Jeb Bush a tenté lundi de dissiper son image d'héritier politique en officialisant sa candidature aux primaires républicaines pour l'élection présidentielle de 2016, préparée de longue date.

«Aucun de nous ne mérite le poste par son CV, son parti, son ancienneté, sa famille», a déclaré Jeb Bush, 62 ans, à Miami (sud-est) devant quelque 3 000 personnes selon les organisateurs. *«Ce n'est le tour de personne. Tout le monde doit passer l'examen, et personne n'est favori, exactement comme il le faut pour une présidentielle»*.

Argument central de sa candidature, son expérience de gouverneur de Floride, de 1999 à 2007, a été le fil conducteur de sa déclaration, dans le but de contrecarrer toute apparence de couronnement dynastique.

Un grand contingent Bush était présent à Miami, mais les deux plus fameux manquaient: son frère George W. Bush, président de 2001 à 2009, et leur père George H. W. Bush (1989-1993).

«Je ne prendrai rien, ni personne pour acquis. Je ferai campagne avec mon cœur. Je ferai campagne pour gagner», a déclaré Jeb Bush. L'annonce était guettée depuis six mois, quand le républicain était de fait entré dans la course en confirmant son intérêt pour la présidence et en commençant à lever des millions de dollars auprès du dense réseau de donateurs tissé depuis plusieurs décennies. *«Nous avons fait de la Floride le premier État pour la création d'emplois»*, a fait valoir le républicain.

En pariant sur son bilan, même distant, il entend au passage associer certains de ses nombreux rivaux, qui siègent au Sénat, au dysfonctionnement politique qui paralyse la capitale fédérale.

«Nous avons besoin d'un président prêt à remettre en question et bouleverser toute la culture de notre capitale», a-t-il lancé, se présentant comme un responsable politique en dehors du jeu politique national.

Et d'associer étroitement Hillary Clinton, favorite des primaires démocrates, au bilan de Barack Obama.

«Le parti en place à la Maison Blanche est déjà en train de planifier une primaire sans suspense, pour une élection sans changement», a estimé Jeb Bush. *«Vous et moi savons que l'Amérique mérite mieux»*. Jeb Bush promet une campagne *«optimiste»* et tournée vers l'avenir, guère intéressé par les questions sur la présidence de son frère aîné. Certes, il répète souvent son admiration inconditionnelle mais il insiste: *«Jeb est différent de George»*. C'est que ses liens familiaux l'ont déjà fait trébucher, sur la question de l'invasion de l'Irak. Après avoir défendu la décision de son frère, il a récemment admis qu'avec le recul, s'il avait été président lui-même, il n'aurait pas ordonné l'invasion.

«On a déjà vu à quoi ressemble une économie Bush. Jeb doublerait la mise», a dénoncé la présidente du parti démocrate, Debbie Wasserman Schultz, sur CNN.

Jeb Bush se situait nettement devant le peloton des autres candidats au début de l'année dans les sondages, mais il se retrouve aujourd'hui talonné, selon la moyenne calculée par le site realclearpolitics.com, par le gouverneur du Wisconsin Scott Walker et le sénateur Marco Rubio, deux quadragénaires.

Les cercles les plus conservateurs s'inquiètent du relatif recentrage opéré par le candidat Bush, alors que l'ancien gouverneur Bush était plus idéologiquement conservateur.

Spectacle de Ahmed Chawki à Constantine

Ambiance festive et public nombreux pour la pop star marocaine

La salle de spectacles Ahmed -Bey de Constantine a vibré lundi soir au rythme de la pop musique. En effet, c'est la pop star marocaine Ahmed Chawki qui a fait chanter et danser le public de la salle qui est venu nombreux à la rencontre de cet artiste.

Par Abla Selles

Une ambiance festive a régné dans la salle de spectacles Ahmed-Bey lundi soir. Après avoir vu une douzaine d'artistes rendre hommage à Warda El Djazaïria, cette salle était pleine lundi soir des amoureux de la pop musique et des fans de l'artiste marocain Ahmed Chawki. Le chanteur qui se produisait pour la première fois en Algérie, en clôture de la semaine culturelle marocaine sur le vieux Rocher, a entamé sa prestation avec «*Time of our lives*», l'hymne fédérateur de la Coupe du monde 2014, administrant, sur un rythme endiablé, une sacrée dose d'énergie.

La «*magie*» ayant opéré dès les premières mesures, Ahmed Chawki lance «*Habibi, I love you*», la chanson qui l'a propulsé sur la scène artistique internationale, faisant monter d'un cran la température de la salle pour enchaîner ensuite avec «*It's my life*» de Bon Jovi, repris en chœur par le public, totalement conquis.

Noyé dans un véritable tonnerre d'applaudissements, le chanteur récidive avec «*Come alive*» puis avec «*Magic in the air*», pour reprendre ensuite «*C'est la vie*» du king Khaled, communiquant son enthousiasme à l'assistance et créant des moments forts de communion musicale.

L'artiste change ensuite de registre et interprète «*Ana bahwak*», un de ses derniers tubes, qui administre une dose de romantisme au public. Longuement ovationné, le chanteur et sa bande maintiennent le cap avec «*Rouh habibi rouh*» du chanteur Fadel Chaker et encore «*Tabib el Hawa*» du libanais Rabie El Khouli. D'un geste élégant et plein de considération, Ahmed Chawki, reprend «*Jamais nensa*» du regretté Cheb Hasni, qu'il présente comme son «*chanteur préféré*» devant un auditoire qui, après avoir bu les paroles de la chanson, se lève comme un seul homme pour saluer longuement l'artiste et sa troupe, au milieu de youyous fusant de partout.

En coulisses, Ahmed Chawki, exprimant à la presse sa «*profonde joie*» de se retrouver en Algérie, a souligné que ses chansons sont une «*mixture*» de genres et de styles musicaux, orientaux et occidentaux, adaptés pour être écoutés par un large public.

Organisée par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe», la semaine culturelle marocaine dans l'antique Cirta a aussi proposé au public une exposition baptisée «Les Portes des Casbahs du sud».

A. S.

Boualem Bengueddach, manipulateur marionnettiste

«Le théâtre de marionnettes doit progresser graduellement»

Le festival culturel national du théâtre de marionnettes (FCNTM) d'Ain Témouchent doit «*progresser graduellement*» pour prétendre à une place sur la scène internationale, a estimé lundi un spécialiste de l'art de la poupée. «*Cette manifestation, que j'ai suivie depuis son début, ne doit pas se cantonner dans l'animation, mais chercher, plutôt, à évoluer par étape*», a déclaré à la presse Boualem Bengueddach, manipulateur marionnettiste et constructeur d'objets de théâtre, exerçant en France.

Tout en soulignant qu'il ne sert à rien de «*brûler les étapes*», il conseille aux responsables du Commissariat du FCNTM de «*changer progressivement et de prendre le temps de le faire en se traçant des objectifs précis dans le temps pour ne pas rester figé sur place*». «*Il faut aussi marquer le festival par des évolutions sur les plans artistique, financier et structurel*», a-t-il soutenu ajoutant qu'il faut préparer le terrain pour répondre aux attentes techniques des compagnies de marionnettes surtout celles de pays étrangers. «*La matière existe et il faut prendre le soin de la travailler*», a-t-il insisté.

Evaluant le festival d'Ain Témouchent, il a relevé une «*faiblesse*» des textes des spectacles en course pour les sept prix et «*l'absence de représentations susceptibles de faire évoluer la pensée des enfants*». «*La très grande majorité des pièces ne font que dans l'animation, les musiques et chansons, au lieu de traiter de sujets concrets pouvant faire développer l'aspect de créativité chez l'enfant, futur adulte*», a-t-il souligné. «*Les spectacles en compétition que j'ai vus jusqu'à la veille de la clôture de la manifestation, font beaucoup plus dans l'animation et la musicalité, que dans la recherche, mis à part quelques-uns où j'ai ressenti des tentatives d'évolution*», a-t-il estimé. Dans ce cadre, M. Bengueddach propose la mise en place d'échanges avec les compagnies françaises avec lesquelles il est en relation de travail, à l'instar du Festival mondial des marionnettes de Charleville Mézières. Il a cité, également, l'Institut international de la marionnette de la même ville où a été créée une cellule expérimentale de la marionnette.

Avec une expérience de 30 ans dans le domaine, ce spécialiste algérien avait côtoyé Jean-Pierre Lescot, grand spécialiste du théâtre de l'ombre et Roman Paska, qui a été directeur de l'Institut international de la marionnette sus-cité.

L. B.

Afin d'assurer de bonnes projections filmiques à Constantine

Un Digital Cinema Package pour la salle Ahmed-Bey

La salle de spectacles Ahmed-Bey de Constantine sera «*bientôt*» dotée d'un équipement DCP (Digital Cinema Package), ce qui lui permettra de s'adapter aux évolutions techniques du cinéma, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de la culture. Ce matériel moderne, équivalent en cinéma numérique de la copie de projection argentique, composé de fichiers informatiques destinés à être lus dans la cabine de projection par un serveur couplé à un projecteur numérique, permettant de projeter des films en haute définition et en stéréoscopie, sera installé dans l'une des deux salles-répliques de cette infrastructure de 3 000 places, a-t-on souligné de même source.

Le DCP marquera une «*nouvelle étape*» et «*fouettera*» le 7e art dans une ville qui a rompu il y a de nombreuses années avec les salles obscures faute d'espaces de cinéma adéquats, a-t-on considéré, soulignant «*l'importance des nouvelles technologies dans ce domaine pour ressusciter le goût du cinéma*».

La même source a également indiqué qu'il s'agit d'un équipement d'autant plus important que le programme de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015» prévoit la réalisation de seize œuvres cinématographiques. Soulignant qu'avec l'installation de cet équipement de pointe, acquis par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), Constantine aura basculé vers le cinéma numérique, la même source a précisé que la mise en place du DCP sera effectuée par une entreprise internationale de production d'équipements de cinéma. Des équipements similaires ont déjà été installés dans les wilayas d'Oran et de Mascara.

M. K.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Esplanade de la Grande poste d'Alger
17 juin :
Concert animé par Aziz Sahmaoui & University of Gnawa
Galerie Baya du plais de la culture Moufdi-Zakaria
Jusqu'au 27 juin :
5e Salon national de la photographie insolite.
Institut français d'Alger
Jusqu'au 4 juillet :
Exposition «Eaux de-là» d'Anne Saffore
17 juin :
Concert animé par Aziz Sahmaoui & University of Gnawa
Galerie Dar El Kenz
Jusqu'au 20 juin :
Exposition «1, 2, 3» des artises Yasmina Saâdoun, Kamel Benchemakh et Amar Briki.
Kheïma «à la belle étoile»
25 juin :
L'humoriste Bouchra Beno en spectacle à Alger
Galerie d'art Aïcha-Haddad
Jusqu'au 25 juin :
Exposition de peinture par l'artiste Réda Djeffal.
Galerie d'art Sirius
Jusqu'au 30 juin :
Exposition de peinture "Symphonie du désert" de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.
Chapiteau de l'hôtel Hilton d'Alger
22 Juin :
Soirée musicale animée par le groupe Babylone
23 Juin :
Une variété musicale proposée par la jeune artiste Dalia Chih
24 Juin :
Les amoureux de la musique moderne sont en rendez-vous avec le groupe FreeKlane
25 Juin :
Le groupe Djmawi Africa anime une soirée artistique

Coup-franc direct

Le huis clos comme règle !

Par Mahfoud M.

Le huis clos semble se démocratiser dans notre pays puisque et après qu'il eu été appliqué par la LFP à l'égard des clubs fautifs, voila que même certains clubs décident de l'appliquer pour…les journalistes. C'est le cas de l'USMA qui prépare la reprise du championnat mais aussi et surtout les prochains matchs comptant pour la Ligue des champions d'Afrique au Maroc. Cette dernière a instruit les agents de sécurité marocains de ne pas laisser entrer les journalistes de la presse spécialisée qui se sont déplacés chez nos voisins pour rapporter tout ce qui a trait à la préparation des Rouge et Noir. Sans donner aucune explication, les responsables de la formation de Soustara ont décidé de fermer la porte aux gens des médias algériens et se renfermer de ce fait sur soi. Mais qu'est ce qui a motivé cette mesure par les responsables de l'USMA qui devaient normalement être ravis qu'on couvre leurs activités, puisque cela démontre de l'intérêt de la presse pour le club qui se prépare à disputer la plus prestigieuse des compétitions africaines en compagnie de deux autres clubs algériens, l'ES Sétif et le MC El Eulma ? Il est clair que les dirigeants des clubs algériens ne savent plus où donner de la tête et se comportent d'une manière pour le moins bizarre alors qu'il aurait mieux valu ouvrir les portes pour informer ses supporteurs. M. M.

Championnat du monde U21 de handball

Deux stages et deux tournois au programme pour la sélection

La sélection algérienne des moins de 21 ans garçons de handball effectuera deux stages de préparation et participera à deux tournois internationaux en prévision du championnat du monde de la catégorie prévu du 20 Juillet au 1er août prochain au Brésil, a t-on appris lundi auprès de la FAHB. L'équipe algérienne dirigée par le duo Hasni Achour-Abdedaim Mounir effectuera son premier stage de préparation du 16 au 23 juin à Alger avant de rendre en Roumanie pour prendre part au tournoi international qui aura lieu du 24 au 28 juin. Outre l'Algérie et la Roumanie (pays hôte), le tournoi verra la participation de la Norvège et des Pays-bas. A l'issue de ce tournoi, le sept algérien se déplacera en Serbie pour un second stage du 28 juin au 9 juillet prochain avant de retourner une seconde fois en Roumanie pour participer à un tournoi programmé du 9 au 12 juillet avec la participation de la Roumanie, l'Egypte et un quatrième pays qui n'est pas encore connu. Au championnat du monde des U21, l'Algérie a hérité du groupe C avec le Danemark, France, Argentine, Chili et la Corée du Sud.

Championnat d'Afrique 2015 dames de volley-ball

L'EN bat Maurice et passe en demi-finale

La sélection algérienne dames de volley-ball s'est qualifiée pour les demi-finales du Championnat d'Afrique des nations-2015 grâce à sa victoire contre Maurice sur le score de 3 sets à 0 (25-15, 25-15, 26-24), lundi à Nairobi en match comptant pour la troisième journée du groupe A. A la faveur de ce succès, le deuxième contre une défaite, les volleyeuses algériennes sont assurées de terminer à la seconde place du groupe A avec six points derrière les intouchables Kényanes, tenantes du titre qui affrontent en ce moment l'équipe du Botswana. En demi-finale prévue le 17 juin, l'Algérie devrait affronter le Sénégal, leader du groupe B. Dans cette poule, le Sénégal et le Cameroun ont composé leurs billets pour le dernier carré après leurs succès contre respectivement le Maroc et la Tunisie sur le même score (3-2). Le championnat d'Afrique des nations dames de volley-ball se déroule pour la deuxième fois de suite à Nairobi, au Kenya. Ce tournoi est qualificatif au Mondial-2015 féminin qui aura lieu du 22 août au 6 septembre au Japon.

Tennis/Classement mondial «juniors»

Inès Ibbou se maintient à la 46e place

La joueuse de tennis algérienne, Inès Ibbou, s'est maintenue à la 46e place du classement mondial «juniors», publié lundi par la Fédération internationale de tennis (ITF), malgré une élimination précoce à Milan et Roland-Garros. Le nouveau «ranking» de l'ITF n'a pas apporté un grand changement par rapport au précédent classement, notamment, entre la 1re et la 9e place, resté exactement le même. Dans le milieu de tableau, le mouvement n'a pas été très important aussi, car là encore, les progressions ou les régressions ont été très légères, avec le gain ou la perte de seulement une ou deux places. La Biélorusse Iryna Shymanovich a connu la chute la plus spectaculaire, avec la perte de 21 places, et se retrouve donc au 39e rang, d'un classement toujours dominé par la Tchèque Marketa Vondrousova, suivie de la Chinoise Shilin Xu (2e) et la Hongroise Dalma Galfi (3e). Ibbou, championne d'Afrique en titre chez les U18, avait réussi une très belle ascension au cours des deux derniers mois, passant de la 152e à la 43e place en l'espace de seulement quelques semaines, notamment, grâce à son sacre continental, le 10 avril au Caire (Egypte), puis au tournoi international «Citta' Di Prato» qu'elle a remporté quelques jours plus tard à Florence (Italie). La suite du parcours a été cependant un peu moins bonne pour la jeune Algérienne (16 ans), notamment à Milan (Italie) et Roland-Garros (France) où elle a été précocement éliminée. Ibbou a donc commencé à perdre du terrain, passant de la 43e à la 45e place, et sa régression s'est poursuivie quelques jours plus tard, reculant d'une place encore (46e, ndlr) où elle a cependant réussi à se maintenir.

MC Alger

Raïssi vise Belkaroui

Le président du Mouloudia d'Alger vise un grand coup pour le mercato de cette année, si l'on voit les joueurs qui ont été recrutés pour cet été et ceux qui sont toujours dans le calepin de la direction du Doyen.

Par Mahfoud M.

Le président du MCA ne lâche pas Belkaroui

Ph. > D. R.

En effet et après les Merzougui, buteur de la Ligue II, le meneur de jeu du RCA, Mokdad, le défenseur du CSC, Bouhena, les dirigeants du club algérois tentent maintenant de faire venir le défenseur international du club tunisien du Club Africain, Belkaroui. Même s'ils savent qu'il ne sera pas facile pour eux de convaincre les responsables de sa formation, ils tenteront quand même le coup, surtout que le coach, Arthur Gorge a fait état de son envie de renforcer ce compartiment. Le recrutement ne s'arrêtera pas là, puisque la direction du Mouloudia souhaite aussi renforcer la ligne d'attaque qui est en manque de joueurs de talent. Ainsi, on apprend que le président serait prêt à mettre le paquet pour tenter de ramener le joueur du MC El Eulma, Walid Derrardja, même s'il sait que le Club Africain compte mettre le paquet pour faire venir le buteur de la Ligue I Mobilis. Au cas, où les dirigeants ne pourraient pas ramener un attaquant de gros calibre, ils se rabattraient sur l'attaquant de l'USM Blida, Noubli qui a réussi une saison honorable et qui a terminé meilleur buteur de l'équipe qui a accédé en Ligue I. Là aussi, les choses ne seront pas faciles, d'autant plus que son équipe ne le laissera pas partir aussi facilement. Entre temps, la direction du Mouloudia ne baisser pas les bras et souhaite faire qualifier le Brésilien, Roberson qui n'a pu l'être la saison passée en raison de l'absence de sa lettre de sortie qui n'avait pas été envoyée par la fédération brésilienne. Ainsi, les dirigeants pensent qu'il se pourrait qu'ils le qualifient cette saison, si la CBF envoie les documents qu'il faut au moment opportun. Il faut dire que Gorges insiste beaucoup sur ce joueur et souhaite vivement l'avoir dans l'effectif.

M. M.

CAN-2017 (Qualification-2e journée) Lesotho-Algérie

Les Verts en stage à partir du 31 août en Afrique du Sud

La sélection algérienne de football effectuera un stage du 31 août au 5 septembre prochain en Afrique du Sud en prévision du match contre le Lesotho comptant pour la seconde journée des qualifications de la CAN-2017, a indiqué la FAF.

L'équipe nationale effectuera un stage en Afrique du Sud à partir du 31 août 2015 avant de se rendre à Maseru où se déroulera le match, le 6 septembre 2015, précise la même source. La sélection algérienne a bien entamé les éliminatoires de la CAN-2017 en dominant les Seychelles (4-0) samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida pour le compte de la première journée. A cette occasion, le bureau fédéral de la FAF "se félicite de la bonne prestation de l'équipe nationale et du résultat obtenu contre les Seychelles et encourage les joueurs et les staffs à persévérer pour garantir la qualification à la CAN 2017".

USM Alger

Le gardien Mansouri rejoint le groupe à Casablanca

Le gardien Mansouri Ismail de retour à l'USM Alger après une saison jouée au MO Béjaia sous prêt, était attendu lundi au Maroc pour prendre part au stage de son équipe en prévision de la Ligue des champions d'Afrique, a indiqué le club de L1 de football. Le portier usmiste avait décidé de retourner au bercail après une saison couronnée par une victoire avec le MO Béjaïa en finale de la Coupe d'Algérie et une deuxième place en championnat de Ligue 1 Mobilis. D'autre part, le gardien de but Marzougui Abdenour, sous contrat avec l'USM Alger jusqu'en juin 2016, a été placé sur la liste des joueurs transférables lors de ce mercato d'été 2015. L'USM Alger a entamé samedi son stage estival à Casablanca qui se poursuivra jusqu'au 21 juin. Lors de la première journée, les coéquipiers de Youcef Belaili ont effectué dimanche une séance de musculation. En Ligue des champions d'Afrique, l'USM Alger entamera la compétition par un déplacement à Sétif pour affronter le tenant du titre le 27 juin à 22h pour le compte de la première journée. L'autre match mettra aux prises Al Marreikh du Soudan au MCEl Eulma.

MC Saida

L'entraîneur Mihoubi recruté

L'EX-ENTRAÎNEUR du RC Arbaâ, Mohamed Mihoubi a officiellement signé, dimanche soir, au Mouloudia de Saïda, club évoluant en L 2 professionnelle pour une saison, a-t-on appris de la direction du MCS.

Le nouvel entraîneur du MCS a souligné, à l'APS, que son travail débutera par l'opération de recrutement et le choix des joueurs proposés par la direction du club. Il a ajouté qu'il a conclu, lors de sa réunion dimanche avec la direction du club, un accord pour préparer une formation compétitive pour la prochaine saison footballistique.

La direction du MCS avait contacté, auparavant, les entraîneurs Kamel Mouassa et Djamel Benchadli pour diriger la barre technique, en vain.

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

http://www.lejourdalgerie.com

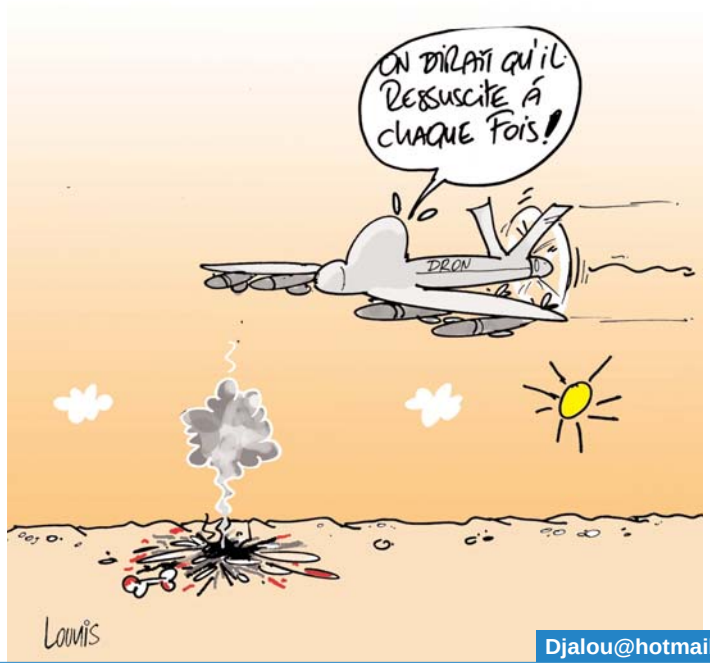

Djalou@hotmail.com

CHU de Béjaïa

Une Otoplastie et une attico-mastoidectomie pour la première fois en Algérie

NOUVELLEMENT installé dans ses fonctions de Médecin Chef du service d'ORL et de chirurgie Cervico-faciale au CHU de Béjaïa, le Professeur Farid Boudjenah a réalisé un exploit jeudi passé. Il a pratiqué une Otoplastie sur un enfant âgé de neuf ans qui présente des oreilles décollées (Hypertrophie de la Conque et défaut de plicature de l'anthélix). Le patient opéré a bénéficié d'une cure chirurgicale sous anesthésie générale avec correction et repositionnement des pavillons des oreilles sans incision cutanée. *«Il s'agit d'une première opération du genre réalisée en Algérie»*, indique Atmane Mehdi su service d'information et communication du CHU de Béjaïa. Par ailleurs, pour la première fois dans la wilaya, dans les secteurs public et privé, l'équipe du service ORL a réussi une intervention délicate sur une patiente présentant une otite chronique cholesteatomateuse. La patiente âgée de 41 ans est suivie pour otorrhée (écoulement purulent) chronique, résistante aux traitements médicaux depuis plusieurs années avec baisse de l'acuité auditive. Elle a bénéficié d'une cure chirurgicale consistant en une attico-mastoidectomie sous microscope en technique fermée. Le directeur général du CHU, le Professeur Abdelmalek Danoune assure que *«dans un délai qui ne dépassera pas une année le CHU de Béjaïa à l'instar des anciens CHU d'Algérie réalisera ses implants cochléaires, ses greffes de cornée et ses greffes rénale, grâce aux renforts permanents et de qualité en ressources humaines spécialisées»*, ajoute-t-on. **Hocine Cherfa**

Tizi Ouzou

L'auteur d'un attentat à la pudeur sur mineur arrêté

LES ÉLÉMENTS de la brigade de l'enfance de la Sûreté de wilaya de Tizi Ouzou viennent d'élucider une affaire d'attentat à la pudeur sur mineur. Selon les indications fournies par la même source, c'est suite à la plainte d'une mère de famille pour attentat à la pudeur commis sur son enfant de 09 ans, les Forces de Police de la brigade de protection de l'enfance de la Sûreté de wilaya de Tizi Ouzou ont ouvert une enquête qui a abouti à l'identification et l'arrestation de l'auteur, un individu âgé de 36 ans. Les circonstances de cette affaire, selon le même communiqué, la victime jouait avec deux autres enfants quand l'auteur leur a demandé de l'accompagner dans un fourré isolé où, quelques moments plus tard, il a sommé les deux enfants de quitter les lieux et commis son acte immonde. **H. M.**

Un enfant mortellement heurté par un tracteur le jour de son anniversaire

UN ENFANT a été mortellement heurté par un chauffard à bord d'un tracteur dans l'après-midi du lundi dernier à Makouda (20 km au Nord de la wilaya de Tizi Ouzou) avons-nous appris de sources sécuritaires. La victime âgée de 5 ans a été heurtée alors qu'elle se trouvait avec sa maman, jour de son anniversaire, pour des achats. La défaillance du système de freinage du tracteur serait la cause de ce drame. **H. M.**

Braquage à main armée à Tizi Ouzou

Un citoyen délesté d'un milliard de centimes

UN COMMERÇANT a été délesté, avant-hier, d'une somme d'un milliard de centimes par des individus armés à Ouaguenoune (17 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou) avons-nous appris de sources sécuritaires. La victime sortait de chez elle, il était environs 10h30, pour vraisemblablement se rendre à Tizi Ouzou avant qu'un véhicule ne se mette au travers de son chemin, à son bord des hommes armés de fusil de chasse qui l'ont contraint à leur remettre tout l'argent qu'il avait sur lui sous la menace de leurs armes. Une fois leur forfait accompli, les assaillants ont pris la fuite vers une direction inconnue. L'enquête ouverte par les services de sécurité a permis de récupérer le véhicule utilisé par les malfaiteurs qui s'est avéré qu'il a été volé à un autre citoyen. Les investigations se poursuivent pour identifier les auteurs de cette attaque à main armée. **H. M.**

Visite de travail

Sellal aujourd'hui à Mascara et Oran

LE PREMIER ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans les wilayas de Mascara et Oran, indique mardi un communiqué des services du Premier ministère. Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, permettra au Premier ministre de *«s'enquérir de l'état d'exécution et d'avancement des programmes de développement de ces wilayas»*, précise la même source. A cette occasion,Sellal, qui sera accompagné d'une importante délégation ministérielle, procédera à l'inauguration et au lancement de plusieurs projets à caractère socio-économique.

Supporters de la JSK

Nouvelle démonstration de force pour le départ de Hannachi

Des milliers de personnes ont participé, hier, à une nouvelle marche à Tizi Ouzou, pour revendiquer le départ du président de la Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK), Mohand Cherif Hannachi.

Par Hamid M.

Les manifestants ont démarré depuis le stade du 1er-Novembre, pour rejoindre le siège de la wilaya en empruntant les principales rues de la ville des Genêts et en brandissant des banderoles sur lesquelles sont écrites leurs revendications dont la principale reste le départ du président Hannachi.

Durant cette marche initiée par le Comité de sauvegarde de la JSK animé par d'anciens joueurs et dirigeants, les manifestants ont scandé des slogans très hostiles au président de la JSK et ont demandé son départ.

C'est la seconde fois en moins d'un mois que des supporters des Jaune et Vert investissent la rue à Tizi Ouzou pour réclamer le départ immédiat de Mohand Cherif Hannachi de la présidence du club puisque le 30 mai dernier la foule était nombreuse aussi à battre le pavé à Tizi Ouzou pour exprimer la même revendication. Une action qui n'avait pas perturbé le boss des Canaris qui poursuit d'ailleurs à gérer les affaires du club notamment à préparer la nouvelle saison après avoir échappé à la relégation en division inférieure.

Ph. > Zaïdi

H. M.

Agriculture

Les vétérinaires suspendent leur protestation

LE SYNDICAT national des vétérinaires fonctionnaires de l'administration publique a décidé de suspendre son mouvement de protestation prévu aujourd'hui mercredi à travers les 39 wilayas structurées, indique mardi un communiqué de cette organisation syndicale. Cette suspension intervient suite à la rencontre mardi des membres du bureau national du syndicat avec le ministre de l'Agriculture et du Développement rural *«pour une prise de contact suivie d'une discussion détaillée sur le malaise qui touche la profession et les professionnels»*, souligne la même source. La discussion tournait autour notamment de *«la réorganisation des services vétérinaires officiels avec une autonomie structurelle, matérielle, technique et surtout financière ainsi que l'amendement du statut particulier des vétérinaires, sans oublier la nécessité de la mise en place d'un conseil de l'ordre des médecins vétérinaires»*, ajoute le communiqué. *«Tous les points abordés ont suscité un très grand intérêt de la part du ministre qui s'est engagé à accompagner les vétérinaires pour trouver toutes les solutions adéquates»*, affirme le syndicat, qui souligne que le ministre *«a invité le syndicat à se rapprocher du ministère pour effectuer un travail marathon durant le mois sacré de ramadhan pour rattraper le retard»*. Pour rappel, le syndicat avait lancé un appel pour un sit-in au niveau de toutes les directions de ce corps. **R. N.**